

Conseil d'établissement de l'Établissement primaire et secondaire d'Avenches et environs

Procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022 - 18H
Collège Sous-Ville, Avenches, Salle Polyvalente

Présents :

- **Membres du Conseil intercommunal de l'arpeje (CI)**
Tony Ruano, Daisy Muñoz-Kupfer
- **Représentants des parents d'élèves**
Charlotte Leleu, Nadja Gensterblum, Aureline Gineau
- **Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement**
Samir Plisson, Carole Zwahlen, Hasnae De Vivo
- **Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire**
Janique Gamper, Patricia Thévoz, Kathia Cattaneo, Carine Salomon
- **Secrétaire du Conseil d'établissement**
Anne-Sylvie Briguet

Absents :

- Céline Ventrice, Delphine Galliard, Françoise Gisler, excusés
- Vladimir Saltanov, non-excuse

Invités :

- Laurence Duvoisin / Directrice de l'arpeje

Public :

- Aucun

Ordre du jour :

- 1) Mot de bienvenue du Président du Codir
- 2) Présentation des nouveaux membres
- 3) Désignation d'un-e vice-président-e
- 4) Rencontre parents du 27.09.2022
- 5) Divers

1) Mot de bienvenue du Président du Codir

M. Ruano salue tous les membres et les remercie de leur présence

2) Présentation des nouveaux membres

M. Ruano souhaite la bienvenue à Mme Janique Gamper, nouvelle directrice de l'établissement scolaire. Mme Gamper se présente en nous relatant son parcours professionnel.

3) Désignation d'un-e vice président-e

M. Ruano propose Mme Daisy Muñoz-Kupfer, elle accepte et est applaudie.

4) Rencontre parents de 27.09.2022

Remarques	Réponses
Problématiques pour les élèves de 1-4H. Soucis pour la sécurité, bus trop rapides en arrivant dans la cour.	Merci pour la remarque pertinente, mais volontiers plus de précisions ; lieu, heure, degré scolaire. Chaque bus est géolocalisé, le contrôle horaire peut se faire par M. Plisson
Contrôle des élèves dans les bus.	Chaque chauffeur note sur une tablette les présences et absences des élèves. Une charte avec le numéro de la hotline des bus HelvéCie, pour un problème d'horaire, de présence ou d'oubli, a été envoyée avec la fiche horaire à chaque élève
A Oleyres pas d'adulte dans la cour entre bus et classe.	Les enseignants-es accompagnent les élèves les premières semaines, dans tous les collèges. L'école reprend la responsabilité 5 minutes avant le début des cours.
Parents un peu perdus à la rentrée.	Ces parents ont dû être orientés pour les classes de leurs enfants.
Serait-il possible de faire une remarque aux élèves et éventuellement par écrit aux parents, pour qu'ils ne viennent pas trop vite à l'école. Soucis à Avenches par rapport aux abords du collège (mur extérieur, arènes,...)	Il est difficile d'intervenir auprès des parents, cela fait partie de la vie privée de chaque famille. Les enseignants-es le font régulièrement. Proposition au quart parents de faire une remarque de leur côté. Mieux vaut plusieurs fois que pas. Voir avec le quart parents pour utiliser un langage commun. Beaucoup de soucis des parents, mais actuellement il y a de moins en moins d'accidents et d'incivilité.

<p>Au réfectoire, les 7-8H sont surveillés, mais pas les 9-11H, quelques parents aimeraient aussi cette surveillance, un peu inquiets pour leur fréquentation, partir au Milavy, en ville,...</p>	<p>Dès réception de difficultés, l'arpeje met en route ; séance avec la police, le Milavy et l'école pour pouvoir intervenir si besoin. L'arpeje demande aux parents d'annoncer d'éventuelles situations. L'arpeje a engagé un éducateur que sera au réfectoire de Salavaux et animateur de rue pour les jeunes en dehors du temps scolaire, selon le besoin de chaque commune.</p> <p>Le parent qui désire une surveillance pour son enfant (9-11H) peut s'adresser à l'arpeje.</p>
<p>Pourquoi les smartphones sont-ils autorisés durant la pause de midi ? Sujet déjà discuté en CE en 2020. Une lettre à l'arpeje avait été écrite, mais elle serait restée sans réponse.</p>	<p>Smartphones et montres connectées ne sont pas autorisés durant le temps scolaire. A la pause de midi, sont tolérés (sauf dans les bibliothèques) mais avec interdiction de faire des photos ou filmer. Les surveillants des réfectoires sont attentifs et surveillent tous les lieux de pause.</p>
<p>Demande que les communications aux parents soient rédigées plus simplement, pour une meilleure compréhension. Pour les informations cantonales surtout et espère avoir bientôt un CR code pour la traduction de ces dernières.</p>	<p>Pour les communications cantonales, difficile de modifier. Pour l'établissement nous tâcherons de faire au mieux.</p>
<p>Le Canton de Fribourg a une application pour pouvoir communiquer directement entre l'école et les parents. Avenches pourrait être un établissement pilote dans le canton. Démarche : l'établissement devrait être ok avec l'idée avant de le proposer au canton.</p>	<p>Le canton de Vaud a choisi une autre direction et fait aussi attention aux protections des données.</p>
<p>Serait-il possible de placer, le 23 décembre 2022, les 2 demi-journées de congé octroyées par le canton.</p>	<p>La demande vient un peu tardivement, difficile de l'organiser. A Avenches, nous les avons gardées ces demi-journées pour les promotions, le dernier vendredi de l'année scolaire.</p>

5) Divers

Pas de point soulevé.

Le président du Conseil d'établissement

Tony Ruano



La secrétaire

Anne-Sylvie Briguet

